

Jean-Baptiste André Godin à messieurs Allez frères, 4 mai 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation2 p. (486r, 487v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à messieurs Allez frères, 4 mai 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42173>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 mai 1863](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Allez frères](#)

Lieu de destination 2, quai de Gesvres, Paris

Description

Résumé Godin confirme à Allez frères qu'il ne peut accorder une remise sur des marchandises déjà vendues. Il leur explique qu'il l'a fait une fois dans le passé à ses dépens puisque la maison Allez a alors ouvert plus largement ses magasins aux produits concurrents, et qu'il pourrait examiner leur demande uniquement s'ils s'occupaient spécialement de la vente des produits Godin-Lemaire. Il les informe que son chiffre d'affaires avec Allez frères est passé de 124 932 F en 1860 à 146 184 F en 1861 et à 89 665 F en 1862. Godin conclut en leur indiquant qu'il ne peut leur offrir de meilleures conditions de vente si le chiffre de leurs affaires diminue et il leur demande s'ils viendront à Guise dans l'année, lui ne se rendant plus à Paris.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

463.
447.

Guise le 3 mai 1663

Messieurs et Mess' frères

en réponse à votre lettre du 29 juillet
je me permis que vous renouvellez l'observation
que je vous ai faite sur l'insensibilité qu'il
ya pour moi à vos avouer une révolte
sur la marchandise vendue j'ai fait cela
une fois mais pour ce faire la partie
importante que j'ai de ce délit sans quer
être m'attaché davantage le commerce
que je favorisais. n'est ce pas en effet
depuis cette époque que vous avez connu un
avis plus important que les produits des autres
fabriques dans vos magasins. il ne peut donc
y avoir à parler entre nous d'autre chose
que des affaires à vendre si vous aviez pu
désirer vous attacher spécialement à la vente
de mes produits en articles de chevaux il
y aurait des motifs sincère pour prendre
en considération la demande que vous me
faites. mais vous m'avez mis vous même dans
la nécessité de chercher surtout à offrir
des avantages sur les prix des produits
que j'ai à vendre en favorisant la vente
le chiffre important ayant attiré le
remise à l'agence vous aviez droit à ce
de toute un démonstration de ce que
vous aviez en magasin. et je vous engage

1634
a remanger que d'autres maisons
que la notre sont bien plus chargées de dettes
et n'ont donc pas une partie que nous devons
à éprouver car le commerce fait faire
compte de cela et ce qui nous fait un acte
que notre bâche nous voit peu moins forte
que celle que j'ai faite

c'est autre plaisir que je me verrais sans
la possibilité de vous avouer les fautes
particularies que cette monnaie a attirées
à la vente de nos produits mais notre
chiffre d'affaires qui en 1660 a été de
fr 125.992 en 1661 de 166.156 est
tombé en 1662 à fr 89.665 et pourtant
j'ai toujours fait tout le effort possible pour
vous être complètement favorable même
aux conditions qui ont l'apparence d'être
générales

faites donc que je vous ai ces relations
ne trouvent pas une cause de ralentissement
pouroubli de l'esprit négociant que nous
avons de les maintenir sur un bon pied
pour moi je m'expliquerai rien à votre sujet
mais je ne puis être encouragé à faire plus
que par le passé si le chiffre de nos
affaires diminue

nos dettes nous ont amusé à Guise
ou je vous verrais que Paris. moi
qui ne suis plus

veut pas agir mes bonnes cordialles voulent

Cordialement